

Thematic Agency for Research
in Health and Life Sciences



الوكالة الموضوعاتية للبحث
في علوم الصحة والحياة

NOTE D'INFORMATION

Destinée aux Directeurs des Laboratoires de Recherche affiliés à l'ATRSSV

Il est porté à la connaissance des directeurs des laboratoires de recherche affiliés à l'ATRSSV que le dépôt des demandes de financement pour le soutien de la formation doctorale inscrits en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année au titre de l'année universitaire **2021-2022 est ouvert du 21 Octobre 2021 au 10 Novembre 2021.**

Pour rendre efficace cette action, il est impératif de :

1. Transmettre les dossiers de demande complets via **le chef d'établissement, sous Bordereau**, à l'agence thématique de recherche en sciences de la Santé et de la Vie « ATRSSV » sise Cité du chercheur, route de l'aéroport –Es-Sénia (Ex IAP), Oran.
2. Selon les cas, joindre en plus des pièces habituelles constituant la demande de financement, une copie de la convention de partenariat pour les formations doctorales adossées à des entités de recherche extérieures à l'établissement.
3. Veiller à la conformité du Procès-Verbal du conseil du laboratoire dûment signés par les membres y compris les directeurs de thèses membres permanents dudit laboratoire.
4. Le canevas de demande de financement d'un projet de thèse doctorat, dûment renseigné, doit être signé conjointement par le doctorant (mentionner Nom et Prénom), le directeur de thèse (mentionner Nom et prénom) et le directeur de laboratoire (cachet et griffe).
5. Joindre obligatoirement, l'état de consommation des crédits alloués antérieurement, pour le financement des thèses de doctorat, signée par le chef d'établissement, le directeur du laboratoire et l'agent comptable de l'établissement.

Date limite : 10 Novembre 2021.

Pour toute information : contactez-nous sur dfsrst@atrssv.dz

